

ENTENTE SUR LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE – FICHE D'INFORMATION POUR LE QUÉBEC

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et neuf grands organismes environnementaux ont signé une entente sans précédent — l'Entente sur la forêt boréale canadienne.

Une fois entièrement appliquée, l'entente règlera des conflits de longue date sur les pratiques forestières et donnera lieu à la conservation à grande échelle de la forêt boréale canadienne, aux meilleures pratiques d'aménagement forestier durable et à un avantage concurrentiel pour les entreprises participantes. Cette entente historique a des implications considérables pour la province de Québec, qui compte plus de 200 000 emplois liés à la forêt et plus de 106 millions d'hectares de forêt boréale.

L'Entente sur la forêt boréale canadienne au Québec :

Au total, le Québec compte 106 971 031,02 hectares de forêt boréale.

- 16 252 491,16 hectares des tenures des membres de l'APFC au Québec sont touchés par l'Entente sur la forêt boréale canadienne
- L'Entente sur la forêt boréale canadienne s'applique à 8 896 352,36 hectares de l'aire de répartition du caribou dans les tenures des membres de l'APFC au Québec
- Le Québec compte 29 719 892,92 hectares de forêts commerciales en zone boréale
- L'Entente sur la forêt boréale canadienne fait en sorte qu'il n'y aura pas de récolte ni de construction de routes dans 8 474 603,56 hectares de l'aire de répartition du caribou au Québec

Les sociétés membres de l'APFC suivantes ont réservé des tenures au Québec en vertu de l'Entente sur la forêt boréale canadienne :

- AbitibiBowater Inc.
- Louisiana-Pacific Canada Ltd.
- Kruger Inc.
- Tembec

Paysage économique de l'industrie forestière du Québec :

Emplois :

- 79 700 emplois directs
- 122 500 emplois indirects

Usines de produits forestiers :

- Usines de produits du bois : 1519
- Usines de pâtes et papiers : 297

Produit intérieur brut (PIB) :

- 6,2 milliards de \$ (2,5 % du total provincial)

Exportations :

- Total des exportations de produits forestiers : 7,4 milliards de \$ (12,7 % du total provincial)
- Balance commerciale positive des produits forestiers : 5,5 milliards de \$

Revenus des produits manufacturés (2008) :

- Exploitation forestière : 2,093 milliards de \$
- Produits du bois : 6,593 milliards de \$
- Pâtes et papiers : 9,761 milliards de \$
- Total: 18,446 milliards de \$

**À moins d'indication contraire, toutes les données sont pour 2009*